



## ORGANISATION DES MERCREDIS 24 JUIN ET 1<sup>ER</sup> JUILLET

La prise en charge des enfants en complément du temps scolaire se fera comme suit :

- Accueil périscolaire de 7h30 à 8h35 et de 11h45 à 13h30 maximum
- Pas de restauration scolaire mais les familles pourront fournir un pique-nique froid dans un sac isotherme
- La surveillance sera assurée par le personnel municipal
- Service de garde sur chaque école de 13h30 à 18h30.

Pour pouvoir bénéficier du service de garde l'après-midi, il convient d'en faire la demande auprès de la cellule inscriptions de la direction de l'Éducation par simple mail :

[education.inscriptions@mairie-niort.fr](mailto:education.inscriptions@mairie-niort.fr)

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le : **05 49 78 73 03**

Toute inscription déclenche une facturation même en cas de non fréquentation. Le service sera facturé en application des tarifs votés pour les centres de loisirs et le quotient familial.

Les inscriptions sont possibles **jusqu'à 17h la veille.**